

NOS MISSIONS

Les Unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP) sont des services de proximité de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Elles sont composées d'une équipe pluridisciplinaire d'architectes, d'ingénieurs, de techniciens et de personnel administratif.

CONSEILLER LES ÉLUS, ACTEURS ET HABITANTS DU TERRITOIRE

Les UDAP travaillent en relation étroite avec les usagers qui souhaitent engager des travaux dans les espaces protégés et avec les acteurs des politiques d'aménagement du territoire : collectivités locales, professionnels de l'urbanisme et du bâtiment, autres services de l'État en charge des politiques urbaines et de protection de l'environnement.

PROMOUVOIR UN URBANISME ET UNE ARCHITECTURE DE QUALITÉ

Elles œuvrent pour un aménagement qualitatif et durable du territoire, où paysage, urbanisme et création architecturale entretiennent un dialogue raisonné entre dynamiques de projet et prise en compte des patrimoines.

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Les UDAP participent aux stratégies d'aménagement des territoires aux côtés des collectivités territoriales et des autres services de l'état. Elles apportent notamment leur expertise aux programmes de renouvellement urbain et aux opérations de revitalisation des centres-bourgs.

EXPERTISER LES TRAVAUX DANS LES ESPACES PROTÉGÉS

Les UDAP émettent des avis sur les travaux en espaces protégés : abords de monuments historiques, sites patrimoniaux remarquables et sites naturels protégés. En lien avec les services patrimoniaux de la DRAC, elles assurent une mission de veille sanitaire, de conseil et de contrôle scientifique et technique sur les monuments historiques.

ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE (ABF)

Appartenant au corps des architectes et urbanistes de l'État (AUE), les ABF sont attentifs à l'histoire de la construction et aux modes d'occupation de l'espace. Ils s'assurent de l'insertion harmonieuse des projets d'aménagement dans le paysage.

GARANT DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE

Dans les espaces protégés, tous les travaux de modification sont soumis à l'avis ou à l'accord de l'architecte des bâtiments de France. Les ABF sont également conservateurs des cathédrales et édifices affectés au ministère de la Culture.

L'ARCHITECTURE EN CREUSE

120 581 **HABITANTS**

5 565 **KM²**

21,7 **HAB./KM²**

258 **COMMUNES**

7 **EPCI**

Le département de la Creuse est situé au nord-est de la région Nouvelle-Aquitaine, sur les contreforts du Massif central à la croisée de l'Indre, du plateau de Millevaches, de l'Allier et du Puy-de-Dôme.

PAYSAGES

Les paysages creusois, à dominante de prairies, de forêts bocagères, rivières et étangs, proposent une variété très séduisante d'espaces. L'élevage, l'artisanat et le tourisme vert sont les activités économiques dominantes du département.

HISTOIRE

L'histoire de l'ancienne province de la Marche est marquée par les migrations saisonnières des maçons depuis le Moyen Âge qui seront à leur apogée à la fin du XIXe siècle lors des grandes transformations urbaines, dans le Paris d'Hausmann notamment.



Cité internationale de la tapisserie à Aubusson ©UDAP23

PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Le patrimoine architectural en Creuse est reconnu dès la liste de 1840 de Prosper Mérimée. Aujourd'hui, les 306 monuments historiques protégés (loi de 1913) et les 41 sites paysagers inscrits ou classés (loi de 1930) témoignent de l'extrême richesse architecturale et paysagère du territoire.

TAPISSERIE D'AUBUSSON

La tapisserie naît à Aubusson dès le XIV^e siècle. La ville est élevée au rang de Manufacture Royale en 1665. Après une phase de déclin au début du XX^e siècle, l'art de la tapisserie renaît grâce à Jean Lurçat dès la fin de l'entre-deux-guerres. La tapisserie d'Aubusson est inscrite au patrimoine immatériel de l'Unesco en 2009.



Vallée des peintres Crozant ©Conseil départemental de la Creuse

CROZANT, VALLÉE DES PEINTRES

Le thème de la «vallée des peintres entre Berry et Limousin» est inscrit dans un projet collectif de pôle de recherche artistique depuis 2010.

La beauté des sites autour de la forteresse de Crozant est révélée dès le début du XIXe siècle par George Sand. Claude Monet peint 23 toiles « sur le motif » dans les années 1880 : c'est la naissance de l'école de Crozant.

306 Monuments historiques

2 Sites patrimoniaux remarquables

11 Édifices labellisés Architecture contemporaine remarquable

41 Sites protégés

1 Patrimoine immatériel UNESCO
TAPISSERIE D'AUBUSSON

34 Communes au sud de la Creuse font parties du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

NOUS CONTACTER

UDAP de la Creuse
14, avenue Louis Laroche
23000 GUERET

Accès aux personnes à mobilité réduite

05.55.52.11.52
udap.creuse@culture.gouv.fr



De gauche à droite : Nicolas Chevalier, Pierrette Lesouple, Marie-Laure Dubosclard, Annick Chemisier et Philippe Andrieu ©UDAP23

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS ET PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

VOS INTERLOCUTEURS À L'UDAP 23

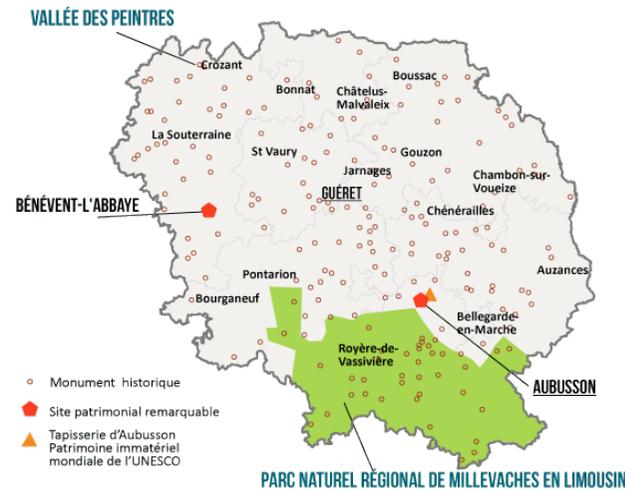
CHEF DE L'UDAP 23, ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE (ABF)
Nicolas CHEVALIER

MONUMENTS HISTORIQUES, PATRIMOINE BÂTI

ABF: Nicolas CHEVALIER
TECHNICIEN : Philippe ANDRIEU
ADMINISTRATIF : Pierrette LESOUPLE

AUTORISATIONS EN ESPACES PROTÉGÉS, ARCHITECTURE, PAYSAGE, DOCUMENT D'URBANISME

ABF: Nicolas CHEVALIER
TECHNICIENNE : Marie-Laure DUBOSCLARD
ADMINISTRATIF : Annick CHEMISIER

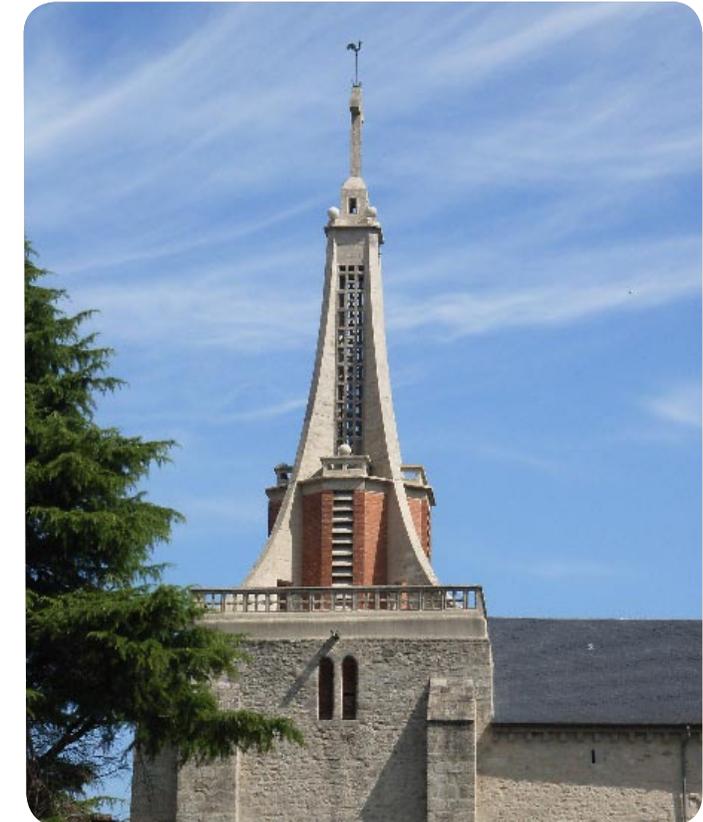


udap.creuse@culture.gouv.fr

05.55.52.11.52

atlas.patrimoines.culture.fr

[http://www.culture.gouv.fr/Regions/
Drac-Nouvelle-Aquitaine](http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine)



Clocher de l'église de Saint-Vaury – Frères Perret architectes ©UDAP23

drac
nouvelle
aquitaine

23

UDAP
CREUSE

Unité départementale
de l'architecture
et du patrimoine